

Le Mas de la Taillade
Chez Michel SALLES
48330 St Etienne Vallée Française

☎ 00 33 (0) 4 66 60 97 07 - Mobile : 06 08 95 03 25 - courriel : Michel-salles2@orange.fr

Contrat de location - classement ** étoiles – Chèques vacances acceptés
--

Entre le soussigné et Monsieur Michel SALLES, il a été arrêté ce qui suit : d'une part,

Nom : _____ Prénom _____ Adresse : _____
Courriel : _____ Téléphone _____

Accepte les conditions de location suivant tarif ci-joint et s'engage à occuper :

- Un gîte meublé de 75 m², comprenant une grande pièce à vivre ; deux chambres ; une salle de bain avec douche ; un W C ; une terrasse de 20 m².

Par ailleurs, sont mis à la disposition :

- Des espaces de stationnement à proximité ;
- Des espaces libres pour repas en plein air et détente à l'ombre des châtaigniers, etc.

Forfait pour 5 personnes :

D'autre part,

- arrivée le samedi : après 14h
- départ le samedi : avant 12h

Nombre : adultes : _____, enfants de < 13 ans non soumis à la taxe de séjour : _____, enfant de > 13 ans soumis à la taxe de séjour : _____. Si personnes supplémentaires, voir avec le propriétaire.

Monsieur **Michel SALLES** réserve, selon les conditions de mise à disposition le gîte décrit ci dessus et aux dates indiquées.

Location à la semaine	=	€	
Remise éventuelle (10% sur les semaines suivantes)	=	€	
Location nette :	=	€	
Arrhes de 25 % du montant de la location	=	€	
Reste du	=		€

En Sus :

Hors saison : chauffage 0,12 € le M² : _____ = _____ €
Taxe de séjour (0,70 € X 14 jours / 2 personnes) = _____ €

TOTAL à régler à l'arrivée = _____ €

Règlement à établir (chèque, virement, ...) à l'ordre de Monsieur Michel SALLES. Cette réservation prendra effet, si avant le _____ sont renvoyés à l'adresse suivante :

M. Michel SALLES 156 Chemin de la Tour de Billot 30140 Bagard,

Le règlement de l'acompte indiqué ci dessus et un exemplaire du présent contrat dûment signé. Au delà de cette date, cette proposition sera annulée et Monsieur SALLES disposera à nouveau de son gîte à sa convenance.

Fait à Bagard le _____
Monsieur Michel SALLES

le locataire (date et signature)
« Précédée de la mention « lu et approuvé »

Important - Conditions de location

1. Période de location :
Location à la semaine en période estivale
Location à la nuit, week-end ou autres durées à convenir pour les autres périodes.
2. location :
La location devient effective après l'accord de Monsieur SALLES Michel et **après réception du montant des arrhes soit 25 % de la somme totale.**
3. Paiement :
Le montant du séjour est intégralement payé le jour de l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
4. Matériel :
Le gîte est loué avec literie, matériel de cuisine, verrerie, **sans drap ni linge de maison**, le tout conforme à un inventaire affiché à l'intérieur.
5. Prestation complémentaire :
Taxe de séjour : **0,60 € par jour et par personne** de > de 13 ans
6. Cautionnement :
Une caution de 200 € sera versée par le locataire à son arrivée. Ce cautionnement sera restitué après déduction des frais éventuels de remise en état des lieux et de la valeur du matériel manquant ou détérioré. Une somme forfaitaire de 30 € sera retenue sur le cautionnement **dans le cas où le gîte n'aurait pas été ou mal nettoyé le jour du départ.**
7. Annulation :
En cas d'annulation, il sera retenu ou restera dû :
 - un montant égal à 25 % du coût intégral du séjour en cas d'annulation **plus de 15 jours** avant la date prévue d'arrivée.
 - Le montant total du séjour en cas d'annulation **moins de 16 jours** avant la date prévue d'arrivée ou si le locataire ne se présente pas à cette date.
8. Non occupation :
En l'absence de message écrit (courrier ou courriel) fax éventuellement, du locataire précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, le gîte devient disponible 24 heures après la date prévue d'arrivée mentionnée sur le contrat de location. L'acompte sera acquis au propriétaire.
9. Animaux domestiques :
Les animaux domestiques sont acceptés **sauf les chiens classés dangereux** (1^{ère} et 2^{ème} catégories). Ils devront être tenus en laisse ou attachés lorsque le troupeau pâture.
10. Le mas est relié au CD 983 par un chemin sur 2 Km comprenant une portion de 0,5 Km en terre battue (facile d'accès) et 1,5 Km goudronné.
11. **Hors saison, le chauffage, sera facturé en sus : 0,12 € le M²**

Pour d'autres formules nous contacter.

Le gîte est fermé de novembre à avril inclus

Le locataire (date et signature)
« Précédée de la mention « lu et approuvé »